

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 avril 2007
(convocation du 16 avril 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|--|--|
| Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain | M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude |
| M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00 | M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55 |
| M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55 | M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude |
| M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques | M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00 |
| M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy | M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel |
| M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude | M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine |
| M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30 | M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45 |
| M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien | Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 11h00 |
| M. CANIVENC René à M. QUERON Robert | M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique |
| M. CASTEX Régis à M. REBIERE André | M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre |
| Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00 | M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas |
| M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35 | Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle |
| M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel | M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00 |
| M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita | M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max |

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Fourniture De Produits De Marquage Routier, Lot N°2 Produits De Longue Durée Marché N°06269U Avenant N°1,



Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux et la Société Maestria Signalisation sont liées par le marché 05269 U pour la fourniture de produits de marquage routier de longue durée, notifié le 16 Décembre 2005 .

La société Maestria, est en mesure de fournir des bandes préfabriquées collées sans primaire d'accrochage, qui ont donné entière satisfaction lors des essais réalisés sur divers sites et dans différentes conditions.

Afin de répondre aux exigences de sécurité et d'exploitation, il convient d'utiliser ces bandes préfabriquées collées sans primaire d'accrochage pour la réalisation des lignes de « Stop » et « Cédez le passage » ainsi que les passages piétons.

Aussi, il convient de rajouter le nouveau prix de ce produit conforme au devis du 8 novembre 2006 dans le bordereau des prix unitaires du marché , qui complètera la catégorie 12. Produits de marquage préfabriqués .

| N° de prix | Désignation de la fourniture | Prix unitaire en euros H.T. |
|------------|--|-----------------------------|
| 12.11 | Ce prix rémunère la fourniture et le transport de bandes collées blanches, sans primaire d'accrochage, de largeur de 50 cm. Réf. du produit : STAMARK A380 IES Le mètre linéaire | 17.50 |

Cette modification n'a aucune incidence financière sur le marché à bons de commande d'une durée de 4 ans, avec un minimum de 250 000 € HT et un maximum de 1 000 000 € HT.

Les éléments constitutifs de l'avenant sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13^e Etage de l'hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT.

Nous vous demandons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir entériner le projet d'avenant et d'autoriser Monsieur le Président :

- à signer l'avenant au marché précité, entérinant l'ajout du nouveau prix, avec la Société Maestria Signalisation

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 MAI 2007**

PUBLIÉ LE : 21 MAI 2007

M. ALAIN DAVID